RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Pédiatre

Concilier médecine et travail auprès des enfants, c'est possible en devenant pédiatre. Médecin des bébés et des enfants; il ou elle accompagne leur croissance et les soigne, en lien avec les parents.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 9 et plus**

Statuts : **Libéral, Statut salarié**

Secteurs professionnels : Fonction publique, Santé

Centres d'intérêt : J'ai le sens du contact, Je souhaite m'occuper d'enfants, Je souhaite prendre soin des autres



© Grégoire Maisonneuve/Onisep

Le métier

Ausculter l'enfant

Après la naissance, le ou la pédiatre s'assure que le bébé se porte bien. Par la suite, il ou elle surveille son éveil, son développement (visites systématiques du nourrisson). Il ou elle administre les différents vaccins obligatoires et soigne les pathologies courantes des moins de 15 ans (varicelle, angine, rougeole, otite). En cas de maladie plus lourde (maladies cardiaques, rénales, leucémie…) ou d'actes techniques (comme la coloscopie), le pédiatre hospitalier ou la pédiatre hospitalière prend le relais.

Rassurer les parents

La difficulté est d'avoir en face de soi des nourrissons ou des enfants qui ne savent pas toujours expliquer l'endroit qui leur fait mal. Le ou la pédiatre doit donc les observer, et détecter le moindre symptôme. À lui ou elle aussi de rassurer et d'informer les parents, souvent plus inquiets que l'enfant.

Faire de la prévention

Le ou la pédiatre a une mission préventive. Il ou elle conseille les parents en matière d'éducation, d'alimentation ou d'hygiène. Il ou elle peut aussi déceler des difficultés d'ordre psychologique, entrer en contact avec un enseignant ou une enseignante ou le directeur ou la directrice d'une crèche pour résoudre certains problèmes.

Compétences requises

Attention et patience

Plus encore que ses confrères ou ses consœurs d'autres spécialités, le ou la pédiatre fait preuve d'une grande disponibilité. Il ou elle fait particulièrement preuve de patience avec les enfants et reste à leur écoute, car souvent timides, ils ou elles ne sont coopèrent pas facilement. Établir un bon contact permet de poser plus facilement un diagnostic. Tact et diplomatie s'imposent également dans les relations avec les parents.

Un savoir très large

Le ou la pédiatre est un ou une généraliste de l'enfant. Ses connaissances médicales très étendues lui permettent de dépister les affections de ses patients ou de ses patientes. De plus, comme pro de la santé, il ou elle reste « étudiant » ou « étudiante » toute sa vie pour se tenir au courant des évolutions de la médecine.

Une endurance à toute épreuve

Outre ses compétences médicales, le ou la pédiatre possède des capacités d'endurance, aussi bien physiques que psychiques. Le métier est fatigant. Travailler

auprès des enfants suppose de supporter le bruit. Et puis, il faut avoir de la résistance pour assumer ce rôle de soin et de protection des mineurs ou des mineures.

Où l'exercer ?

En libéral, à l'hôpital

Le ou la pédiatre peut travailler à l'hôpital (en néonatalogie, aux urgences pédiatriques...), une pratique de plus en plus attrayante aux yeux des personnes nouvellement diplômées : pas de clientèle à constituer, stabilité du poste, aucun investissement financier initial. Il ou elle peut également décider de s'installer en libéral, que ce soit en ouvrant un cabinet ou en rachetant une patientèle. D'autres encore adoptent un exercice mixte, alternant libéral et hôpital.

Astreintes

La semaine est chargée et les gardes obligatoires certaines nuits et certains week-ends sont inhérentes à la pratique en hôpital. Côté libéral, il existe aussi des contraintes. Le ou la pédiatre a souvent des journées à rallonge, parfois avec des horaires irréguliers. Les consultations sont en général plus longues qu'avec les adultes. Enfin, il ou elle intervient parfois à domicile. Un investissement personnel indispensable pour vivre de sa passion.

Devoirs envers la patientèle

Comme tous les médecins, les pédiatres ont d'importantes responsabilités. Ils ou elles relèvent de l'Ordre des médecins, lequel est chargé de veiller au respect des règles de bonnes pratiques fixées par le code de déontologie médicale.

Les études

Après le bac

10 ans d'études médicales au minimum. L'accès aux études de santé se fait après avoir validé une 1ère année de licence, avec option santé (L.AS) ou un parcours spécifique « accès santé » (PASS) organisés dans les universités. La spécialisation se fait dans le cadre de 4 ans d'internat auquel les étudiants accèdent après les ECN (épreuves classantes nationales) en fin de 6e année et à l'issue duquel ils obtiennent le DES (diplôme d'études spécialisées).

bac + 9 et plus

→ Diplôme d'État de docteur en médecine

Emploi et secteur

Une forte demande

Le nombre de pédiatres ne cesse de diminuer. Dans certaines régions, qui accueillent peu de cabinets, on parle de « désert pédiatrique ». Une pénurie qui touche particulièrement la pédiatrie de ville, réputée plus difficile et moins rémunératrice. Il y a donc des débouchés pour ceux et celles qui ont la vocation. D'autant que les départs à la retraite dans les années à venir s'annoncent nombreux.

Différents lieux d'exercice

Outre l'exercice libéral en cabinet, le ou la pédiatre peut travailler à l'hôpital (il ou elle est alors praticien hospitalier ou praticienne hospitalière et non fonctionnaire). Les cas qu'il ou elle y rencontre sont, en général, plus aigus (pathologies plus lourdes) et requièrent des connaissances pointues. Certains ou certaines pratiquent en clinique privée. Par ailleurs, les médecins qui exercent dans les centres de PMI (protection maternelle et infantile) relèvent de la fonction publique territoriale.

Se surspécialiser

Pour éviter l'enchaînement des consultations, des pédiatres à leur compte décident de se « surspécialiser ». Psychiatrie, néonatalogie, diabétologie, les possibilités ne manquent pas. Une façon de mieux contrôler son emploi du temps et ses revenus. À l'heure où les généralistes interviennent parfois pour des cas relevant de la pédiatrie, c'est aussi une façon de réaffirmer des compétences spécifiques. Ce qui n'empêche pas ces pédiatres « spécialisés » ou « spécialisées » de continuer à recevoir une patientèle « classique » afin d'éviter de s'enfermer dans leur expertise.

Secteur

Santé

Salaire du débutant

Variable en fonction du lieu d'exercice .

Pour aller plus loin

Sur le web

Société française de pédiatrie (SFP)

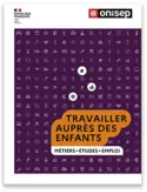
Librairie



PARCOURS

Les métiers du médical

Paru le 09/06/2021
Broché • 12,00 €
PDF • 8,00 €



PARCOURS

Travailler auprès des enfants

Paru le 04/11/2023
Broché • 12,00 €
PDF • 8,00 €

Centres d'intérêt

J'ai le sens du contact →
Je souhaite m'occuper d'enfants →
Je souhaite prendre soin des autres →

Autres métiers à découvrir

Médecin régulateur du samu

Gynécologue-obstétricien

Psychiatre

Médecin de secours en montagne

Ingénieur de recherche clinique et épidémiologique